

Procès-verbal

du 137^e congrès de la BCS du mardi 13 juin 2023,
10 h – 12h 30, Bernexpo, Berne

Ordre du jour

1. **Accueil et allocution de bienvenue du président de la BCS Silvan Hotz**
2. **Ordre du jour formel**
 - 2.1 Désignation des scrutateurs
 - 2.2 Dénombrement des votants (nombre)
3. **Procès-verbal du congrès 2022**
4. **Acceptation du rapport annuel 2022**
5. **Approbation des comptes annuels 2022**
6. **Décision sur l'affectation du résultat du bilan**
7. **Décharge des membres du comité central**
8. **Elections**
 - 8.1 Election du président
 - 8.2 Election des membres du comité central
9. **Fixation des cotisations annuelles 2024**
10. **Election de l'organe de révision**
11. **Motions conformément à l'art. 21 des statuts**
12. **Nomination des membres d'honneur**
13. **Divers**

Participants et participantes

Présidence	Silvan Hotz, Baar, président
Comité central	membres du comité central (Wilhelm Ohnmacht excusé)
Délégués et déléguées	selon liste séparée
Autres participants	Urs Wellauer-Boschung, directeur de la BCS Gregor Menzi, candidat au CC Konrad Pfister, candidat au CC
Organe de révision	Martin Huwiler, KMU Treuhand und Revisions AG
Scrutateurs et scrutatrice	Johann Eichenberger, Yvonne Prudente-Bebié, Hans Jenny, Stephan Ammann
Procès-verbal	Gisela Chopard
Invités et invitées	Différents représentants et représentantes du monde politique, économique et associatif

1. **Accueil et allocution de bienvenue du président de la BCS Silvan Hotz**

Congrès 13.6.2023

Silvan Hotz souhaite la bienvenue à toutes les régions du pays à l'occasion du 137^e congrès, dans les quatre langues nationales.

Il salue tout particulièrement quelques invités et invitées du monde politique et économique, et remercie les partenaires du secteur pour leur bonne collaboration et leur bienveillance.

Silvan Hotz rappelle la chance que nous avons de pouvoir vivre en Suisse et appelle à défendre nos valeurs démocratiques et de liberté. L'assemblée se lève et chante l'hymne national suisse.

Silvan Hotz envisage l'avenir de manière positive malgré un contexte économique difficile. Nos membres ont prouvé qu'en tant que gestionnaires de crise, ils étaient capables de surmonter avec succès des situations difficiles. Nous autres entrepreneurs et entrepreneuses saurons également relever les défis à venir grâce à notre flexibilité et à notre force d'innovation.

Le président s'attend à une baisse des investissements mais à une hausse modérée de la consommation privée. La hausse du coût de la vie va continuer à nous peser. Elle ne doit pas être supportée uniquement par les propriétaires d'entreprise. La BCS a élaboré des moyens de communication permettant aux entreprises d'informer la clientèle sur les prix élevés et les difficultés d'approvisionnement. Mais sachant que les consommateurs et consommatrices sont de plus en plus sensibles aux prix, la pression sur les marges est élevée.

Les salaires minimums ne sont pas une solution à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La campagne en faveur de la relève doit être soutenue par toutes les entreprises membres. De même, Silvan Hotz appelle chaque membre à s'engager de manière proactive au niveau cantonal et communal pour défendre les intérêts de notre secteur.

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes décédées et de leurs proches. Sont nommément cités Ludwig Caderas de Glaris, et Alfred Sutter, Böhli Beck, d'Appenzell.

2. Ordre du jour formel

Congrès 13.6.2023

2.1 Désignation des scrutateurs

Le président constate que les invitations au congrès ont été envoyées aux délégués en temps utile. L'invitation et l'ordre du jour ont également été publiés en temps opportun dans Panissimo, et les documents ont été mis en ligne dans les délais sur notre site web, en intranet.

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque.

Johann Eichenberger, Yvonne Prudente-Bebié, Hans Jenny et Stephan Ammann sont proposés comme scrutateurs.

Décision: Johann Eichenberger, Yvonne Prudente-Bebié, Hans Jenny et Stephan Ammann sont élus scrutateurs à l'unanimité moins une voix.

2.2 Dénombrement des votants (nombre)

90 délégués sont présents. La majorité absolue est de 46. Le congrès délibère valablement.

3. Procès-verbal du congrès 2022

Congrès 13.6.2023

Le procès-verbal du dernier congrès a été mis en ligne sur l'intranet. Le comité central propose d'approuver le procès-verbal.

Personne ne demande la parole.

Décision: le procès-verbal du congrès 2022 est approuvé à l'unanimité.

4. Acceptation du rapport annuel 2022

Congrès 13.6.2023

Le rapport annuel est publié sur l'intranet. Urs Wellauer-Boschung rend compte des activités de l'association en 2022 et du travail des différentes instances. Il remercie de leur travail le CC, le comité de direction et les collaborateurs et collaboratrices des institutions, du secrétariat central et du centre de compétences Richemont.

Le comité central propose d'approuver le rapport annuel.

Silvan Hotz demande si quelqu'un souhaite prendre la parole sur le rapport annuel. Personne ne demande la parole.

Décision: le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation des comptes annuels 2022

Congrès 13.6.2023

La parole est donnée à Martin Schnyder. Il rend compte du travail de la commission des finances et remercie ses membres pour leur collaboration. Malgré la baisse des marchés boursiers et de la performance des titres, aucune dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs n'a été requise.

Martin Schnyder fournit de brèves informations sur les comptes annuels de l'Ecole professionnelle Richemont.

Conformément aux statuts, les chiffres des comptes annuels de la fondation de la caisse de secours ont été approuvés par le comité central de la BCS et portés à la connaissance de l'assemblée des délégués. Le bénéfice annuel a été reporté sur les fonds propres.

Martin Schnyder présente et commente les chiffres des comptes annuels de la BCS. Les chiffres ont préalablement été mis à disposition des délégués dans le rapport annuel. Martin Schnyder remercie l'entreprise Pistor qui, chaque année, en plus de sponsoriser le congrès, soutient également financièrement la BCS dans d'autres domaines.

Il n'y a pas de questions sur les comptes annuels 2022. Le comité central propose d'approuver les comptes annuels 2022.

Décision: les comptes annuels 2022 sont approuvés à l'unanimité.

6. Décision sur l'affectation du résultat du bilan

Congrès 13.6.2023

Le comité central propose de reporter le bénéfice annuel 2022 de 21'412.79 francs à compte nouveau.

Décision, unanime: le bénéfice annuel 2022 est reporté à compte nouveau.

7. Décharge des membres du comité central

Congrès 13.6.2023

Le comité central demande la décharge. Les membres du CC ne participent pas à ce vote.

Décision: les délégués donnent décharge aux membres du comité central à l'unanimité.

Le président remercie les délégués pour la confiance témoignée.

Elias Läderach ayant annoncé sa démission du comité central pour le congrès de ce jour, Silvan Hotz lui adresse ses remerciements pour sa participation au CC depuis 2019 et ses apports constructifs lors des séances du CC, avant de lui offrir un cadeau pour l'occasion. Elias Läderach dit avoir passé de bons moments, son unique regret étant qu'aucune séance du CC n'ait eu lieu dans le beau canton de Glaris; il se tient à disposition le cas échéant.

8. Elections

Congrès 13.6.2023

8.1 Election du président

La parole est donnée au vice-président de la BCS, Jean-François Leuenberger, qui loue l'engagement du président en fonction et propose, au nom du comité central, de réélire Silvan Hotz (Bäckerei Hotz Rust AG, Baar) pour un nouveau mandat de deux ans.

Décision: Silvan Hotz est réélu président par applaudissements.

Silvan Hotz remercie l'assemblée pour sa réélection et la confiance ainsi témoignée. Il se réjouit de poursuivre son travail en tant que président de la BCS et accepte donc l'élection.

8.2 Election des membres du comité central

Silvan Hotz cite les membres actuels du CC qui se présentent à la réélection. Gregor Menzi (Bäckerei Abderhalden AG, Wattwil) et Konrad Pfister (Bäckerei-Conditorei Fleischli AG, Niederglatt) sont également candidats à un siège au CC.

Le comité central propose de réélire les sortants et d'élire les deux candidats. Silvan Hotz demande si l'élection peut se faire in globo.

Décision: il est décidé à l'unanimité de procéder à l'élection in globo.

La recommandation de vote est la suivante:

Ehrbar Edgar, Rössli Beck Dörr AG, Sulgen (TG)	Département CCT
Frei Dominik, Bäckerei-Konditorei Frei AG, Nussbaumen (AG)	Représentant Argovie-Bâle
Frunz Lisa, Bebié Konditorei Confiserie GmbH, Lucerne	Département commerce de détail
Hasler Manfred, Ueli der Beck AG, Urtenen-Schönbühl (BE)	Représentant Berne-Soleure
Leuenberger Jean-François, Boulangerie chez Jean-Pierre, Courtelary (JU)	Représentant Suisse romande / vice-président
Lyner Peter, Beck Lyner, Winterthour (ZH)	Représentant Zurich-Schaffhouse
Ohnmacht Wilhelm, Boulangerie-pâtisserie des Planches, Montreux (VD)	Représentant Suisse romande
Räber Roland, Bäckerei-Konditorei-Café Jonerhof, Jona (SG)	Département assurances sociales et de personnes
Ricigliano Daniel, Pasticceria Ricigliano SA, Lugano (TI)	Représentant Tessin
Schnyder Martin, Confiserie Roggwiler AG, Saint-Gall	Département finances
Signer Peter, Bäckerei-Konditorei-Café Signer, Zizers (GR)	Département formation production
Willi Franz, Willi Beck AG, Sempach (LU)	Département MSST/ représentant Suisse centrale
Menzi Gregor, Bäckerei Abderhalden AG, Wattwil (SG) > nouveau	Représentant Suisse orientale
Pfister Konrad, Bäckerei-Conditorei Fleischli AG, Niederglatt (ZH) > nouveau	Représentant grandes entreprises

Décision: les personnes proposées sont élues à l'unanimité.

Le président informe le congrès que les candidats et candidates ont déjà préalablement déclaré accepter leur élection.

9. Fixation des cotisations annuelles 2024

Congrès 13.6.2023

Le comité central propose de ne pas modifier les cotisations.

Décision, unanime: les cotisations annuelles restent inchangées pour 2024.

10. Election de l'organe de révision

Congrès 13.6.2023

Le comité central propose de réélire KMU Treuhand und Revisions AG, Zurich, pour un contrôle restreint des comptes annuels 2023.

Décision: KMU Treuhand und Revisions AG, Zurich, est réélue pour un contrôle restreint des comptes annuels 2023.

11. Motions conformément à l'art. 21 des statuts

Congrès 13.6.2023

Aucune motion n'a été déposée à l'attention de l'AD 2023. Ce point de l'ordre du jour n'est donc pas traité plus avant.

12. Nomination des membres d'honneur

Congrès 13.6.2023

Il n'y a aucune proposition de membre d'honneur. Ce point de l'ordre du jour n'est donc pas traité plus avant.

13. Divers

Congrès 13.6.2023

Le prochain congrès aura lieu le mardi 4 juin 2024 à Berne.

Personne ne demande la parole.

Silvan Hotz clôt donc la première partie statutaire du congrès et annonce que l'on va enchaîner sans pause avec la deuxième partie après une courte phase de transformation sur scène.

Claudia Vernocchi prend la parole pour la remise de la couronne boulangère 2023. Le lauréat de l'année dernière, Daniel Amrein, fait part de son expérience en tant que porteur de la couronne boulangère, qui l'a également fait connaître au niveau international. Parmi les trois entreprises nominées, Beck Maier, Roman + Gregor Maier, La Bottega del Maestro Piffaretti et Bread à Porter, le prix sponsorisé par l'Union suisse de la levure est décerné à Mastro Piff.

Léane Plumey et Nadia Koller sont honorées pour leur succès aux SwissSkills 2022, et Juliana Thöny et Vera Stocker pour leurs brillants résultats aux WorldSkills 2022, la première ayant décroché l'or, la seconde le bronze.

Le titre d'Ambassadeur du pain et du chocolat de cette année est décerné au duo comique francophone Cuche et Barbezat, du canton de Neuchâtel. Les humoristes se réjouissent de cette distinction honorifique et présentent aux congressistes un échantillon de leur répertoire artistique.

Silvan Hotz remercie toutes les parties prenantes pour l'organisation et le bon déroulement de la manifestation de ce jour et de l'évènement de la veille, et sonne la cloche pour clore le 137^e congrès de la BCS.



Gisela Chopard
Procès-verbal



Silvan Hotz
Président